



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 131984

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le constat fait dans sa circonscription et concernant l'augmentation importante du prix du gaz distribué par Butagaz. En effet le prix constaté par une personne de cette circonscription était de 1 006,49 euros HT la tonne au 22 décembre 2009 et de 1 474,93 euros HT la tonne le 16 février 2012 soit une augmentation de 50,66 % sur un peu plus de deux ans. Il souhaiterait connaître sa position sur cette situation qui met en difficulté sociale bon nombre de nos concitoyens. Par ailleurs, il souhaite connaître les effets de la privatisation de la distribution du gaz d'une manière générale et de l'ouverture à la concurrence dans l'intérêt des usagers et des consommateurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131984

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2956

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)